

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 15 février 2021

***Esprit parc national*: un nouveau site internet pour la marque des parcs nationaux de France**



***Esprit parc national*, la marque des parcs nationaux de France, lance son tout nouveau site internet ! Une nouvelle interface dynamique et pleine de nouveautés pour faire découvrir autrement les territoires d'exception des parcs nationaux grâce aux 600 professionnels engagés dans la démarche *Esprit parc national*. Suggestions d'expériences à vivre, fiches-produits ou encore témoignages de nos professionnels vous aideront à préparer un séjour inoubliable ou consommer local lors de votre découverte des parcs nationaux de France.**

Des contenus plus dynamiques et une nouvelle approche

Avec un nouvel environnement graphique et une version mobile optimisée, le nouveau site web espritparcnational.com, valorise de la plus belle des manières les producteurs et les prestataires touristiques qui font vivre les territoires des parcs nationaux.

La navigation sur le site a été entièrement repensée pour permettre au public d'accéder rapidement à toute l'offre des produits et services estampillés *Esprit parc national*. Séjours, hébergements, sorties et découvertes, visites de sites ou encore produits locaux et artisanaux sont présentés par parc national pour permettre de préparer un séjour écotouristique unique ou consommer local.

Un tout nouveau menu invite également au voyage et à la découverte. Chacun pourra s'inspirer autour de thématiques comme « des étoiles plein les yeux au Parc national du Mercantour », « les belles eaux du Parc national de la Guadeloupe » ou encore « le bien-être par les arbres au Parc national de forêts ».

Enfin une entrée « Voyage & Handicap » offre désormais l'opportunité aux personnes en situation de handicap de préparer leur séjour et de vivre l'expérience *Esprit parc national*.

Esprit parc national: inspirée par la nature

Le lancement du nouveau site web se conjugue avec la poursuite du déploiement de la marque dans les territoires : plus de 1 100 produits et services sont aujourd'hui proposés aux consommateurs dans 10 des 11 parcs nationaux de France.

Les professionnels de la marque *Esprit parc national*, dans l'hexagone et les outre-mer, offrent aux consommateurs l'opportunité de changer de regard sur les paysages, les territoires et le voyage. Choisir *Esprit parc national* c'est s'assurer d'un achat responsable par l'origine locale des produits, le respect de l'environnement et le partage des valeurs des parcs nationaux. Des professionnels qui s'engagent aussi à transmettre leur passion et leur savoir-faire, contribuant ainsi au caractère singulier d'*Esprit parc national*.

Créée par les parcs nationaux de France, *Esprit parc national* est propriété de l'Office français de la biodiversité à laquelle leur réseau est rattaché.

Pour accéder au nouveau site de la marque, rendez-vous sur www.espritparcnational.com

Pour suivre *Esprit parc national* sur les réseaux sociaux : [Facebook](#) et [Instagram](#)

Pour retrouver toutes les informations sur la marque *Esprit parc national*, consultez le [dossier de presse](#).



Café Sliti © Julien Azam / Parc national de La Réunion



Refuge de Plaisance © Emmanuel Rondeau / Parc national de la Vanoise

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Les parcs nationaux de France – la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques, forêts sont rattachés à l'OFB, qui anime leur réseau dans le but de favoriser les échanges et l'émergence de projets collectifs. Les parcs nationaux français contribuent ainsi activement aux plans et programmes nationaux afin de construire un avenir commun au service de la biodiversité et du développement durable.

www.parcsnationaux.fr – www.ofb.gouv.fr